

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1264

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 1ER SEXIES

À la deuxième phrase, supprimer les mots :

« d'accompagnement, notamment en soins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.